

C'est dire que le gouvernement devrait, il me semble, mettre en œuvre certaines recommandations de l'auditeur général et du comité des comptes publics. Il devrait certes demander conseil à des personnes qui ne sont pas impliquées, politiquement, dans ses problèmes. Nous passerons d'une crise à une autre tant que le gouvernement fera fi des conseils qui lui sont donnés et des présages de crise qui sont manifestes.

Nous allons de crise en crise et, à chaque fois, le gouvernement dit que si nous refusons d'appuyer son programme, les conséquences pour le pays seront terribles. Pour obtenir ce qu'il veut, le gouvernement a presque menacé le Parlement de chantage. Il y a beaucoup à faire, et mon parti est prêt à collaborer à la mise au point des mesures qui s'imposent. Toutefois, à un moment donné, le gouvernement doit faire preuve d'un certain sens de la responsabilité.

Le gouvernement doit cesser ses efforts pour réparer une erreur qui appartient déjà au passé. Dans le domaine des finances, les rajustements ne donnent pas de résultats immédiats; il faut beaucoup de temps aux remèdes pour agir. Il importe que le gouvernement emploie des méthodes modernes de statistiques. Je songe ici aux ordinateurs, aux banques de statistiques et autres choses de ce genre. Le gouvernement devrait se servir des techniques modernes pour prévoir l'avenir. On peut maintenant prévoir certaines tendances futures de façon assez précise, et ces renseignements permettraient au gouvernement d'éviter que les difficultés actuelles ne se répètent.

Je veux citer un passage de la page 283 du quatrième exposé annuel du Conseil économique du Canada, publié en septembre 1967. Il y est question du gaspillage constaté dans les services de l'État et de l'édification d'une bureaucratie excessive du genre décrit par Parkinson, ainsi que du manque de méthodes suffisantes de contrôle administratif. Il est question aussi de la vigilance dont il faut faire preuve pour éviter le gaspillage dans les services de l'État. Voici le passage:

Toutefois, il y a eu moins de progrès dans la mise au point des méthodes et des rouages requis pour régler certaines questions beaucoup plus vastes comme l'établissement en détail des objectifs et de leur ordre de priorité de façon à en assurer l'appréciation continue des effets et de l'efficacité des programmes gouvernementaux de plus en plus nombreux et diversifiés en regard de leur coût; et une meilleure coordination entre les gouvernements au sujet de ces questions.

Dans leur exposé, les membres du Conseil disent que le gouvernement doit obligatoirement arrêter d'avance ses programmes. Il faut, disent-ils, se poser quatre questions au sujet des programmes de l'État. Afin de bro-

ser un tableau complet, je voudrais consigner au compte rendu les quatre questions qui figurent à la page 283 de l'exposé:

1. A quelles fins doit servir le programme de dépenses, et ce programme est-il le meilleur moyen d'atteindre les fins en cause?

2. Ces fins ou les résultats prévus du programme sont-ils de quelque façon incompatibles avec les fins et les résultats d'autres programmes et, dans l'affirmative, comment remédier à cette incompatibilité?

3. Quels seront les avantages du programme par rapport à son coût?

4. Quelles seront les répercussions sur l'ensemble de l'économie des divers changements apportés aux impôts ou aux dépenses au fur et à mesure que ces changements prendront effet dans une situation toujours changeante?

On se souviendra qu'à ce propos j'ai demandé au gouvernement de constituer un comité. En décembre, j'ai proposé qu'on établisse un comité de la Chambre, mais le premier ministre a suggéré que ce soit plutôt un comité du cabinet. Peu m'importe. Si nous voulons une structure plus rationnelle pour les finances de l'État, nous devons établir des priorités de dépenses et organiser les dépenses existantes suivant un plan logique. Nous devons prévoir les dépenses futures dans le cadre de ces priorités et trouver une manière acceptable de transférer les sources de revenu d'un palier de gouvernement à l'autre. Nous devons aussi réformer les sources de revenu.

Le dilemme du gouvernement actuel résulte d'un manque de planification. Sans planification, on ne peut respecter les priorités dans des domaines tels que ceux du logement, des transports urbains, de l'adduction d'eau, du dépôt des ordures ménagères et des déchets industriels, de la pollution de l'eau, de l'air et du sol, de l'éducation et de la recherche et enfin, pour terminer la liste, de la sécurité sociale.

Qu'a-t-on fait dans ces domaines? Je décrirai brièvement ce que le gouvernement a accompli. Dans le domaine de l'habitation, les efforts du gouvernement ont été absolument incompetents. Dans les transports urbains, son action a été négligeable. Pour ce qui est des adductions d'eau et des égouts, il n'a rien fait. La pollution de l'air, il n'a fait qu'en parler. En éducation et en recherche, le gouvernement a fait un effort timide. Quant à la sécurité sociale, tout ce qu'on peut dire c'est que, sous ce gouvernement, elle est désordonnée, boiteuse et bâclée. Nous avons besoin de priorités. Il nous faut un critère pour juger des priorités.

• (5.50 p.m.)

Quelles sont ces priorités?

D'abord, quant aux nécessités sociales, nous pourrions nous demander si tel ou tel pro-